**Zeitschrift:** Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie

Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève

**Band:** 24 (1946)

**Artikel:** Trois vues des anciennes salles de la bibliothèque publique (Collège de

Saint-Antoine)

Autor: Bouvier, A.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-727848

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



## TROIS VUES DES ANCIENNES SALLES DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE (COLLÈGE DE SAINT-ANTOINE)

Aug. Bouvier.



Bibliothèque de Genève possède trois aquarelles peintes par J. Dériaz et représentant les anciennes salles de la Bibliothèque, alors qu'elle était encore logée dans le bâtiment principal du Collège de Saint-Antoine. Ces vues ont une incontestable valeur documentaire et présentent aussi un intérêt bibliothéconomique. Elles évoquent avec précision le cadre dans lequel étaient placées nos collections de livres et de manuscrits dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

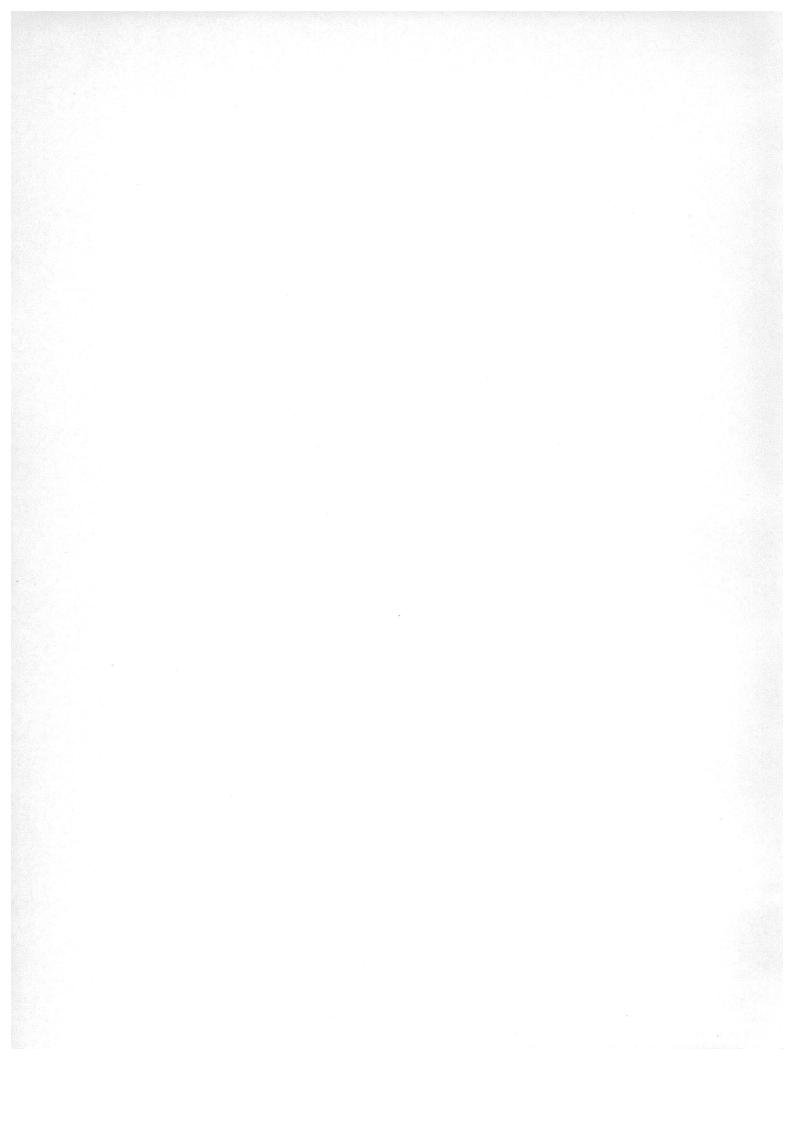
Si l'histoire de la Bibliothèque est connue — Gaullieur l'a écrite en 1853 <sup>1</sup> et M. Fr. Gardy l'a complétée dans plusieurs conférences et articles <sup>2</sup> — celle des locaux qu'elle a occupés pendant trois siècles l'est moins. Les vues de Dériaz offrent l'occasion de rappeler les étapes de son aménagement en relevant dans les études précitées tout ce qui est relatif et en y ajoutant quelques traits pittoresques, caractéristiques d'une époque révolue où les bibliothèques étaient de calmes retraites, un peu poussiéreuses peut-être, dans lesquelles les « curiosités », les portraits, les médailles faisaient tant bien que mal ménage commun avec les livres, oû les bibliothécaires vaquaient à leurs travaux personnels avec loisir.

<sup>1</sup> E.-H. Gaullieur, Histoire... de la Bibliothèque publique de Genève. Neuchâtel, 1853.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Je dois à l'amabilité de M. Frédéric Gardy, directeur honoraire de la Bibliothèque, la communication de ses notes, ainsi que d'extraits des Registres du Conseil (R. C.), de la Vénérable Compagnie des Pasteurs et du Registre des Assemblées de MM. les Directeurs.



Pl. XIII. — J.-J. Dériaz (1814-1890). La Bibliothèque publique au Collège de Saint-Antoine. Bibliothèque publique et universitaire, Genève, nº 201



\* \*

Dès 1560, on avait prévu au Collège un local pour mettre les livres qui formaient le fonds primitif de la Bibliothèque 1. En 1562, on mentionne pour la première fois la «librairie », installée dans les combles, et dans des conditions très modestes. Un siècle plus tard, cette installation s'avère insuffisante, et le Conseil décide de la transférer dans un local plus vaste et mieux approprié?. Après avoir hésité entre la halle de la Maison de Ville (Arsenal) et la grande salle du Collège, le Conseil et l'Académie se prononcèrent en faveur de cette dernière, située en dessous de l'ancienne bibliothèque. Si l'on donne la préférence au Collège, c'est pour des raisons diverses, dont quelques-unes inattendues, à savoir: «la belle veue qui fera honneur à la Bibliothèque et servira beaucoup à la faire paroistre, ce qui ne sera pas à la Maison de ville, ceste raison n'estant pas à mépriser, la Bibliotèque estant un ornement public »; et « la conservation des livres par le vent de bize, par le grand air, et par les fouines qui mangent les rats » 3. En 1702, la Bibliothèque était installée au premier étage du Collège; elle est ouverte au public le mardi après-midi dès août 1703. Des tables et des pupitres pour les lecteurs sont placés dans la salle même où se trouvaient les livres. On achète douze chaises de crin couvertes de maroquin noir 4. En 1726, on manque de place depuis longtemps et le Magnifique Conseil accorde enfin à la Direction deux nouvelles « chambres » qui sont déjà garnies de livres 5. Les portraits de Genevois illustres ou d'étrangers importants sont alignés au-dessus ou à côté des étagères. Dès lors, la Bibliothèque devint toujours plus une des attractions de la ville; les savants lui rendent visite en connaissance de cause, mais on y conduit aussi les voyageurs notables. A ces hôtes de choix, il faut montrer visage net: en 1731, la Bibliothèque fut donc nettoyée pendant onze jours par trois hommes. « Elle ne l'avait pas été depuis 1726 » ajoute sans détour le Registre des Directeurs 6. A l'occasion, la cité des livres se fait plus accueillante dans l'intimité, puisque « MM. les Directeurs ont soupé ensemble dans la Chambre de la Bibliothèque où il y a une cheminée, et le repas s'est fait aux dépens du public. C'est M. le trésorier de Saussure qui l'a payé » 7. Les bibliothécaires qui, ne l'oublions pas, remplissaient, gratuitement leurs fonctions, méritaient bien cette agape qui dût être modeste! A l'ordinaire, la Chambre des Comptes se montrait plus regardante. Ne leur avait-elle pas refusé quelques années auparavant l'installation de rideaux! 8 Espérons qu'elle

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> R. C., 1er octobre 1560.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> R. C., septembre 1699.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> R. C., 27 septembre 1699, publ. par Fr. Gardy. Mélanges Godet, p. 135.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> GAULLIEUR, p. 21.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> GAULLIEUR, p. 22.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> GAULLIEUR, p. 24.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Registre des Assemblées, 24 septembre 1729.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> GAULLIEUR, p. 22.

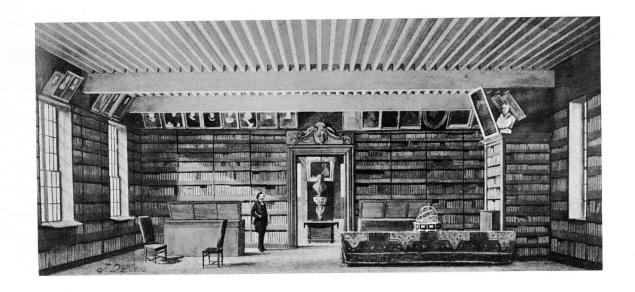
leur a accordé le crédit sollicité pour placer des treillis aux fenêtres et les protéger des jets de pierre des écoliers 1. Il est des voisinages plus dangereux encore que ceux des collégiens: déjà la cheminée du souper, avec son foyer ouvert à côté des rayons de livres nous laisse une inquiétude rétrospective! Que dire alors de l'installation de divers fourneaux, même si les bibliothécaires ont pris la précaution d'acquérir « pour le prix de 22 écus, une seringue de Revilliard, fondeur, qui est destinée pour être mise à portée de la Bibliothèque en cas de feu » 2. On se préoccupe aussi de la garde des locaux, mais elle n'est pas toujours facile à organiser, en particulier dans cet été de 1743 où diverses réparations devant êtreeffectuées, les bibliothécaires (Baulacre et Jallabert) représentent qu'ils ne pourront pas les surveiller « étant obligés d'aller à leurs moissons !... » Ainsi la maison reste sous la protection de Cé qué laino, qui, comme on le sait, est Patron des Genevois. Mais les voies de la Providence sont impénétrables. On craignait le feu des hommes et c'est l'eau du ciel qui a failli noyer livres et manuscrits en novembre 1825, alors qu'à travers un toit ouvert par les couvreurs une pluie nocturne et diluvienne provoque une inondation complète des salles. Le bibliothécaire Bourrit qui, par bonheur, n'était pas aux champs, réveillé au petit matin, alarme sa famille, fait appeler des ouvriers à l'aide, déplacer les collections, répandre partout de la sciure. Il prend lui-même des centaines de livres chez lui et les sèche un à un devant « six feux de cheminée ». Grâce à ces mesures énergiques les dégâts furent relativement restreints.

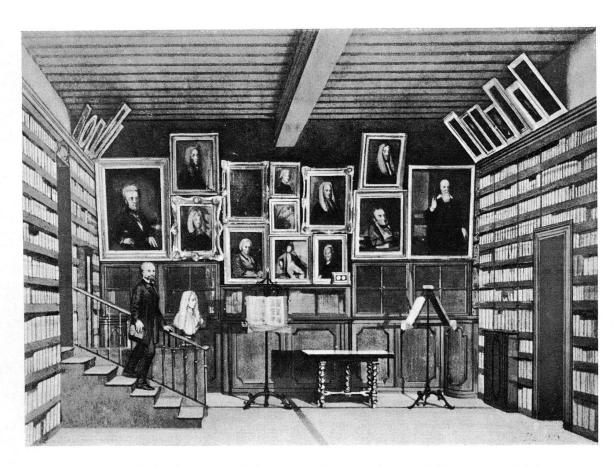
Depuis l'installation de 1702, les collections s'étaient beaucoup développées. A plusieurs reprises, on procéda à des aménagements intérieurs. Après l'inondation de 1825, on remania les rayonnages, puis on fit faire des vitrines pour l'exposition du Jubilé de 1835; on améliore enfin l'installation de la salle de lecture en 1851. A part quelques modifications possibles, c'est l'état des lieux tel que l'a fixé Dériaz une vingtaine d'années plus tard dans ses trois vues.

\* \*

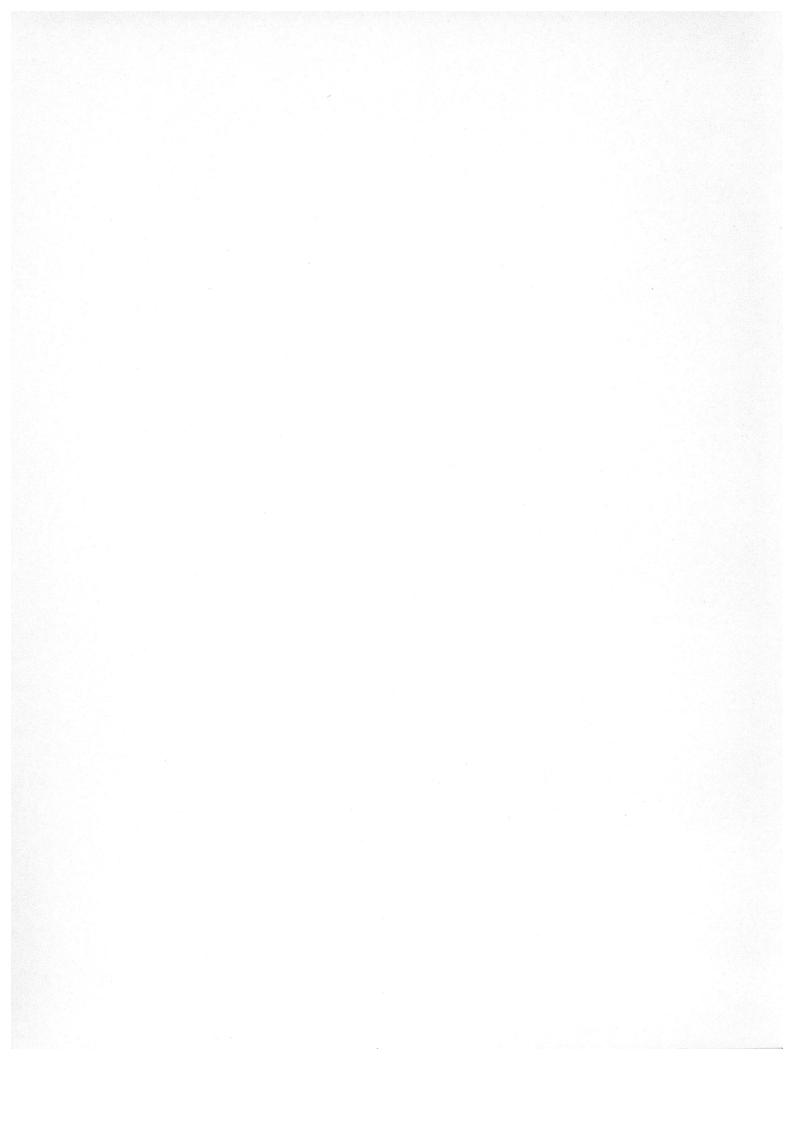
J. Dériaz (1814-1890) était peintre décorateur; il a décoré à Genève plusieurs édifices publics et maisons particulières; il a enseigné le dessin et avait une certaine réputation d'aquarelliste. Les vues de la Bibliothèque ont été exécutées à l'occasion du transfert de cette dernière dans les nouveaux bâtiments académiques des Bastions, mais, chose curieuse, ni le procès-verbal de la Commission, ni les archives de la Bibliothèque n'en font mention. Seul le registre des séances du Conseil administratif nous renseigne en ces termes: « M. le Vice-Président annonce que M. le Président et lui ont cru devoir demander à M. Dériaz, professeur de dessin, de faire en trois

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Gaullieur, p. 33. Registre des Assemblées, 26 décembre 1729.





Pl. XIV. — J.-J. Dériaz (1814-1890). La Bibliothèque publique au Collège de Saint-Antoine. Bibliothèque publique et universitaire, Genève, n°s 202-203.



exemplaires le dessin des anciennes salles de la Bibliothèque publique qui sont abandonnées aujourd'hui, afin de conserver le souvenir de cet antique et intéressant établissement. Le Conseil administratif approuve cette mesure. » (9 avril 1872.) Comme les vues de Dériaz sont datées de 1873, il faut admettre qu'il les a terminées ou signées après le déménagement qui a été effectué au cours de l'année 1872.

La première de nos vues (nº 201) mesure 79 × 42 cm. Elle représente la « grande salle » avec la minutieuse exactitude qui caractérise l'artiste. Les rayons de livres avec les volumes serrés ou inclinés dans les vides sont traités avec une étonnante précision; quant aux portraits, on les reconnaît, on retrouve ceux qui garnissent les murs de la Salle Lullin actuelle, comme Elisabeth d'Angleterre, Anne d'Autriche, Louis XIV, etc. Au premier plan, une chaise de style Louis XIII, probablement une de celles achetées lors de l'installation de 1702, et dont il reste encore aujourd'hui quelques exemplaires. Pour le personnage debout, un livre ouvert dans les mains, c'est un portrait encore, mais celui d'un vivant d'alors, que nous avons réussi à identifier: Etienne Patru (1832-1901), conservateur de la Bibliothèque jusqu'en 1870 ² (pl. XIII).

La vue suivante (nº 202) mesure  $68 \times 30$  cm. Elle est prise dans le sens de la largeur du bâtiment. La salle représentée communique par une porte décorée avec une deuxième pièce. On distingue deux des chaises déjà mentionnées, un tapis d'Orient ayant appartenu à Tavernier d'Aubonne (actuellement déposé au Musée d'Art et d'Histoire), les portraits de Michel Roset, d'Agrippa d'Aubigné, de Milord Stanhope, le buste de Rousseau qui surmonte la table provenant de sa chambre à Yverdon. A gauche, debout, à côté d'un fichier, la tête coiffée d'un béret de velours, Philippe Plan, conservateur et successeur de Patru (pl. XIV).

Le nº 203 enfin  $(43.5 \times 30 \text{ cm.})$  évoque, avec le même détail que les deux autres, la Salle des manuscrits <sup>3</sup> avec les lutrins de Saint-Pierre, le buste de l'amiral Le Fort, les portraits d'Aug.-Pyrame de Candolle, de Ch. Bonnet, d'Horace-Bénédict de Saussure, de Turquet de Mayerne entre autres. Descendant un petit escalier qui conduisait à la Bibliothèque circulante, on reconnaît François Gas, directeur de la Bibliothèque de 1857 à 1884  $(pl.\ XIV)$ .

Les vues de Dériaz nous conservent de la bibliothèque disparue une image fidèle d'autant plus intéressante que le bâtiment principal du Collège a été complète-

<sup>8</sup> GAULLIEUR, p. 113.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La Bibliothèque a acquis, il y a quelques années, un dessin par Beyer (1873) qui représente un culte célébré par le P. Hyacinthe Loyson dans la grande salle de la Bibliothèque, déjà désaffectée, puisque les rayonnages sont vides. On y remarque les chapiteaux en bois sculpté qui étaient masqués par des étagères dans l'aquarelle de Dériaz. Ces chapiteaux se trouvent actuellement au Musée d'Art et d'Histoire. Cf. Deonna, Collections archéologiques et historiques du Musée d'Art et d'Histoire, Genève, 1929, p. 65-66.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> M. P.-P. Plan, fils de Philippe Plan, nous a donné maint témoignage et renseignement précieux sur le personnel de la Bibliothèque à cette époque.

ment modifié par les transformations effectuées en 1888, et qu'on a peine aujourd'hui à retrouver l'ancienne disposition des lieux. Elles illustrent de façon parfaite la description des salles — détaillée, elle aussi — que donne Gaullieur dans son Histoire <sup>1</sup>. C'est tout au plus si dans les aquarelles quelques objets de collection ont été déplacés ou groupés différemment pour 'es mettre en vue. Outre leur valeur documentaire, elles témoignent d'un métier très sûr. Si elles sont surtout l'œuvre d'un architecte (on doit à Dériaz de nombreux modèles d'architecture), elles dénotent néanmoins un sens particulier de la lumière qu'il fait jouer à travers les fenêtres à guillotine sur les planchers et les reliures.

Les aquarelles de Dériaz méritent de prendre place dans la série des vues d'anciennes bibliothèques qui font ressurgir à nos yeux, en leur décor archaïque, la Bodléienne d'Oxford, la Bibliothèque de Leyde ou la Stadtbibliothek de Zurich, pour n'en citer que quelques-unes. Mais elles les dépassent nettement par la conception artistique, la facture originale, la variété des détails.

Incontestablement, la Bibliothèque de Genève au Collège de Saint-Antoine devait avoir un cachet particulier <sup>2</sup>. Ces larges salles, avec leurs parois tapissées de livres, leurs plafonds à poutres apparentes, leurs bustes, leurs portraits ne manquaient pas d'une certaine grandeur. Et l'on comprend que Gaullieur, froissé dans sa fierté de Genevois et son attachement pour notre vénérable institution, ait protesté contre l'affirmation d'un voyageur français, M. Valéry, qui a écrit, en parlant de la Bibliothèque de Genève: « Son local est affreux et a l'air d'une espèce de grange <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> GAULLIEUR, p. 92-122.

3 GAULLIEUR, p. 94.



<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Voir aussi Borgeaud, Histoire de l'Académie, II, 6, cité par Deonna, Collections archéologiques de Genève. (Mélanges de la Société auxiliaire, p. 161-1622.)